

Faits marquants et résultats du premier semestre 2025-2026

Carnet de commandes en forte hausse à 16,6 M€ (+82%)

- Carnet de commandes en forte hausse à 16,6 M€ au 31 décembre 2025 (+82%), désormais très majoritairement composé de projets en injection biométhane
- Prise de commandes de 10,1 M€ au 1er semestre 2025-2026, constituées de contrats de travaux dans 4 projets en France assortis de 3 prises de participation
- Transformation stratégique confirmée avec l'accélération du modèle de développeur-investisseur d'unités de méthanisation en injection biométhane
- Résultats semestriels encore peu significatifs avant l'accélération de la croissance attendue à partir du 2nd semestre 2025-2026
- Trésorerie brute disponible de 3,3 M€ à fin décembre 2025 (1,4 M€ nette des dettes financières), renforcée en mars par un compte courant de 2,5 M€ versé par Vatel Capital
- Objectif de chiffre d'affaires annuel 2025-2026 ajusté autour de 8 M€ en raison du décalage de certains chantiers. Plus de 16 M€ de chiffre d'affaires visés en 2026-2027

La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société »), acteur français de la méthanisation et désormais positionnée comme développeur-investisseur dans le biométhane, annonce aujourd'hui ses résultats pour le 1er semestre de l'exercice 2025-2026 arrêté le 31 décembre 2025. Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Agripower France, réuni le 25 mars 2026. Le rapport financier semestriel, incluant les comptes au 31 décembre 2025, sera disponible le 27 mars 2026 dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la Société.

Le 1^{er} semestre 2025-2026 confirme la transformation stratégique engagée par Agripower vers un modèle de développeur-investisseur d'unités de méthanisation en injection biométhane. Après les premières opérations réalisées en 2024-2025, la Société a signé sur le 1er semestre 2025-2026 3 nouveaux projets en France, combinant contrats de travaux, pour un montant cumulé de 9,8 M€, et prises de participation au capital, auxquels s'ajoute un contrat complémentaire de travaux de 0,3 M€ sur une unité existante.

Cette dynamique commerciale se traduit par une forte progression du carnet de commandes, qui atteint 16,6 M€ au 31 décembre 2025, contre 9,1 M€ au 30 juin 2025, soit une hausse de 82%. Le carnet de commandes est désormais composé à près de 90% de projets en injection biométhane, reflétant concrètement la transformation du profil d'activité du Groupe.

Cette dynamique ne se reflète pas encore dans les comptes semestriels publiés ce jour. Elle commencera à être visible dans les comptes du second semestre 2025-2026, avec le démarrage des travaux sur les nouveaux projets. Le Groupe anticipe, en tenant compte des retards de livraison de matériels et des délais administratifs, un chiffre d'affaires d'environ 8 M€ en 2025-2026 (vs 12 à 15 M€ annoncés précédemment). La différence se reportera sur 2026-2027, avec un doublement attendu du chiffre d'affaires à plus de 16 M€.

La filiale Agripower Partner, détenue à 100%, qui porte l'ensemble des participations prises par le Groupe dans les unités de méthanisation en exploitation ou en développement, sera consolidée comme annoncé à compter des comptes annuels 2025-2026.

Agripower entend poursuivre sa stratégie de croissance avec un pipeline commercial de plus de 20 M€ sur 7 projets avancés, dont une partie pourrait donner lieu à de nouvelles prises de participation.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2025-2026 :

POURSUITE DE L'EXECUTION DU PORTEFEUILLE RESIDUEL EN METHANISATION A LA FERME

Agripower a poursuivi au premier semestre l'exécution du portefeuille résiduel de projets de méthanisation à la ferme en cogénération, segment dont le développement commercial a été arrêté afin de concentrer les ressources du Groupe sur l'injection biométhane. **Sur le semestre, 5 mises en service ont été réalisées**, portant à **106 le nombre total d'unités installées depuis l'origine par la Société**. Le portefeuille résiduel à réaliser est désormais de 9 unités, actuellement en cours d'installation.

AVANCEMENT DES UNITES DE METHANISATION EN INJECTION BIOMETHANE FIGURANT DANS LE CARNET DE COMMANDES AU 30 JUIN 2025

Agripower a poursuivi au premier semestre les travaux de l'unité de méthanisation en injection biométhane **Maine-et-Loire - Greenfield**, dont le contrat de travaux de 3,0 M€ est désormais quasi intégralement reconnu au 31 décembre 2025.

Agripower a également réalisé une extension de capacité de 0,5 M€ sur une unité existante installée par la Société à Vire.

S'agissant du projet **Moselle - Greenfield**, signé au cours de l'exercice précédent, les travaux ont démarré avec quelques mois de retard. Ce contrat de travaux de 4,6 M€ est en train de démarrer pour une fin de travaux à fin 2026 et une mise en service au 1^{er} semestre 2027.

PRISES DE COMMANDES DYNAMIQUES DE 10,1 M€ AU PREMIER SEMESTRE

Au cours du premier semestre 2025-2026, Agripower a signé 4 contrats de travaux en France pour un montant cumulé de 9,8 M€. Ces contrats ont été accompagnés de 3 prises de participation d'Agripower Partner dans les sociétés de projet concernées.

- **Meuse - Brownfield** : contrat de travaux de 3,5 M€ pour la conversion d'une unité existante de cogénération vers l'injection biométhane. Agripower Partner a pris 40% du capital de la société de projet au 12 mars 2026 et bénéficiera d'actions de préférence qui porteront les droits économiques à 60% pendant 15 ans à partir de la mise en service de l'unité. Les travaux démarreront à la fin de l'été 2026.
- **Sarthe - Greenfield** : contrat de travaux de 3,3 M€ pour la construction d'une unité de méthanisation en injection biométhane. Les travaux ont démarré en janvier 2026. Agripower Partner a pris une participation à hauteur de 49% du capital, des droits de vote et des droits économiques.
- **Mayenne - Greenfield** : contrat de travaux de 3,0 M€ pour la construction d'une unité de méthanisation en injection biométhane. Les travaux ont démarré en janvier 2026. Agripower Partner a pris une participation à hauteur de 49% du capital, des droits de vote et des droits économiques.

À ces 3 projets s'ajoute **un contrat complémentaire de 0,3 M€** dans le Morbihan pour installer un équipement supplémentaire sur une unité déjà réalisée par la Société, sans prise de participation.

Ces signatures renforcent le carnet de commandes d'Agripower et illustrent la capacité du Groupe à conjuguer activité de construction pour compte de tiers et co-investissement sélectif dans des actifs appelés à générer, à terme, des revenus récurrents.

Agripower a également signé un contrat d'étude de 0,3 M€ au Sénégal, financé par le FASEP et non intégré au carnet de commandes à ce stade, relatif à la conception d'une unité de méthanisation destinée à alimenter des bus urbains.

FORTE HAUSSE DU CARNET DE COMMANDES AU 31 DECEMBRE 2025 (+82%)

Porté par cette dynamique commerciale, le carnet de commandes s'établit à 16,6 M€ au 31 décembre 2025, en hausse de 82% par rapport au 30 juin 2025.

Il est composé de 16 projets, dont 14,7 M€ relatifs au développement de 7 unités en injection biométhane et 1,9 M€ relatifs à 9 projets résiduels de méthanisation à la ferme. Agripower rappelle que seuls sont intégrés dans le carnet de commandes les contrats ayant franchi des étapes structurantes, notamment en matière d'autorisations, de permis de construire et de financement.

Le carnet de commandes n'intègre pas les revenus récurrents issus des services associés.

SUCCES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE 8 M€ EN OCTOBRE 2025

Agripower a réalisé avec succès en octobre 2025 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant brut de 8,0 M€ auprès de ses actionnaires, destinée à accompagner à la fois la gestion de la croissance et l'investissement dans les sociétés de projet via Agripower Partner.

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2025-2026

Les résultats semestriels présentés ci-dessous correspondent aux comptes sociaux d'Agripower France. La Société publiera, pour la première fois à l'issue de l'exercice 2025-2026, des comptes consolidés intégrant Agripower Partner et l'ensemble des participations détenues dans les sociétés de projet.

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2025-2026	S1 2024-2025
Chiffre d'affaires net publié	2 548	2 313
Produits d'exploitation	2 570	2 382
Charges d'exploitation	(3 784)	(3 345)
Dont Achat net de marchandises	(196)	197
Dont Autres achats et charges externes	(2 795)	(2 873)
Dont Charges de personnel	(741)	(632)
Dont autres charges	(52)	(22)
EBITDA¹	(1 214)	(962)
Dotations aux amortissements et provisions	(179)	(145)
Résultat d'exploitation	(1 393)	(1 107)
Résultat financier	93	118
Résultat courant avant impôt	(1 300)	(990)
Résultat exceptionnel	-	3
IS	-	-
Résultat net	(1 300)	(987)

¹ EBITDA : Résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements et provisions

CHIFFRE D'AFFAIRES SEMESTRIEL 2025-2026

Le chiffre d'affaires net semestriel ressort à 2,5 M€, contre 2,3 M€ au premier semestre 2024-2025. Il se décompose de la manière suivante :

- L'activité résiduelle de **méthanisation à la ferme en cogénération** a généré un **chiffre d'affaires de 0,3 M€**, avec notamment la livraison de 5 nouvelles implantations.
- L'activité de **méthanisation en injection biométhane** a généré un **chiffre d'affaires de 1,6 M€**, provenant principalement du solde du contrat de travaux de l'unité Maine-et-Loire, de l'extension de l'unité de Vire et de prestations complémentaires sur Puy-de-Dôme- « Méthélec ».
- **Les services associés (consommables, maintenance, SAV, refacturation d'heures) se sont élevés à 0,7 M€** et demeurent un socle d'activité complémentaire.

RESULTAT D'EXPLOITATION EN PERTE MAITRISEE

Le niveau d'activité du semestre ne permet pas encore d'absorber totalement l'ensemble des charges d'exploitation qui sont restées parfaitement sous contrôle. Le résultat d'exploitation ressort ainsi à -1,4 M€, contre -1,1 M€ au premier semestre 2024-2025.

Ces comptes ne traduisent toutefois qu'imparfaitement la transformation engagée, dans la mesure où la plupart des nouveaux projets d'injection biométhane contribueront aux résultats du Groupe à compter du second semestre et sur l'exercice suivant.

Après prise en compte d'un résultat financier positif de 0,09 M€, le résultat net ressort à -1,3 M€.

UNE SITUATION BILANTIELLE AVEC 3,3 M€ DE TRESORERIE DISPONIBLE

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres s'élèvent à 9,2 M€, renforcés par le produit net de 7,2 M€ de l'augmentation de capital réalisée avec succès en octobre 2025.

Les flux de trésorerie liés à l'activité ressortent à -3,0 M€ au premier semestre. Ils reflètent principalement une marge brute d'autofinancement de -1,1 M€ et d'une hausse du besoin en fonds de roulement de 1,9 M€ liée au démarrage du nouveau cycle de projets.

Les investissements nets s'élèvent à -2,2 M€, correspondant essentiellement à l'augmentation du compte courant octroyé à la filiale Agripower Partner afin de financer les participations dans les projets.

Ce compte courant s'élève au 31 décembre 2025 à 5,8 M€. Outre l'acquisition des participations pour 0,4 M€, 5,4 M€ ont été apportés en compte courant dans les sociétés de projet, de la manière suivante : 1,6 M€ dans 4 unités de méthanisation à la ferme avant le changement de stratégie, 1,9 M€ dans l'unité Puy-de-Dôme (« Méthélec »), 0,8 M€ dans l'unité en Moselle, 0,3 M€ dans celle de la Meuse, 0,5 M€ dans celle de la Sarthe et 0,3 M€ dans l'unité en Mayenne.

La trésorerie disponible ressort à 3,3 M€. Sur le 1^{er} semestre, le Groupe a procédé au remboursement du prêt vert de Bpifrance pour un montant de 0,3 M€, tout en obtenant une franchise de remboursement d'un an entre octobre 2025 et octobre 2026. Les dettes financières brutes ressortent au 31 décembre 2025 à 1,9 M€, dont 1,8 M€ au titre du prêt vert restant à rembourser.

La trésorerie nette ressort ainsi à 1,4 M€ au 31 décembre 2025. Cette position a été renforcée en mars 2026 par la mise à disposition par Vatel Capital, actionnaire principal d'Agripower, d'un compte courant d'actionnaire de 2,5 M€.

POINT SUR LES PARTICIPATIONS D'AGRIPOWER PARTNER (NON CONSOLIDEES AU SEMESTRE)

Puy-de-Dôme - Brownfield (« Méthélec ») : 44,88% du capital (58,48% des droits de vote et 63,73% des droits économiques)

Cette unité est aujourd'hui la seule en exploitation et produit du biométhane depuis février 2025. La production sur le 1er semestre 2025-2026 a été de 15,5 MWh. Le financement de cette unité de plus de 6,4 M€ a été assuré par un compte courant de 1,9 M€ octroyé par Agripower Partner et par un financement participatif sur la plateforme Enerfip de 4,5 M€. Le refinancement sera effectué en 2027.

Moselle - Greenfield : 35,47% du capital (49,90% des droits de vote et droits économiques)

Les travaux de terrassement et de génie civil ont été réalisés et la construction de l'unité est en cours de démarrage, avec quelques mois de retard. Ce projet contribuera au chiffre d'affaires du second semestre 2025-2026, puis plus significativement à celui de l'exercice 2026-2027.

Meuse - Brownfield : 40% du capital, des droits de vote et des droits économiques acquis au 12 mars 2026

Les travaux de conversion de cette unité démarreront à la fin de l'été 2026, conformément au calendrier désormais retenu. Les discussions conduites avec les partenaires ont permis de renforcer les droits économiques d'Agripower Partner via les actions de préférence. Le chiffre d'affaires sera essentiellement reconnu en 2026-2027.

Sarthe - Greenfield : 49% du capital, des droits de vote et des droits économiques

Les travaux de terrassement ont démarré en janvier 2026, avec une mise en service attendue début 2027. Ce projet commencera à contribuer au chiffre d'affaires du second semestre 2025-2026, puis de manière plus importante sur l'exercice suivant.

Mayenne - Greenfield : 49% du capital, des droits de vote et des droits économiques

Les travaux de terrassement ont également démarré en janvier 2026, pour une mise en service prévue au 1^{er} trimestre 2027. Ce projet commencera lui aussi à contribuer au chiffre d'affaires du second semestre 2025-2026, puis plus significativement en 2026-2027.

PERSPECTIVES

Agripower aborde le second semestre 2025-2026 avec une visibilité renforcée sur son activité, portée par un carnet de commandes en forte hausse.

Le 2nd semestre sera marqué par le démarrage de plusieurs chantiers d'injection biométhane. Agripower vise désormais un chiffre d'affaires annuel 2025-2026 de l'ordre de 8 M€, contre 12 à 15 M€ précédemment avec un résultat d'exploitation autour de l'équilibre au second semestre. Cet ajustement résulte principalement du décalage de quelques mois de certains chantiers dû à des retards de livraison et des délais administratifs étendus et non d'un arrêt des projets.

Le chiffre d'affaires décalé sera reporté sur l'exercice 2026-2027 permettant d'ores et déjà, compte tenu du carnet de commandes et du pipeline en négociation avancé, de viser **un chiffre d'affaires de plus de 16 M€ en 2026-2027**, soit un doublement par rapport à 2025-2026 avec un dépassement du seuil d'équilibre.

Tout en se concentrant sur la bonne exécution de ses contrats de travaux, Agripower entend poursuivre son développement commercial avec **un pipeline de plus de 20 M€ sur 7 projets avancés, dont certains pourraient donner lieu à de nouvelles prises de participation.**

Prochain communiqué :

Résultats annuels et comptes consolidés 2025-2026 - 29 octobre 2026

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower France est un acteur français de la méthanisation, désormais positionné comme un développeur-investisseur dans le biométhane.

Agripower France développe, finance, construit et accompagne l'exploitation d'unités de production d'énergie renouvelable, principalement pour les secteurs agricole et agro-industriel. En s'appuyant sur une expertise intégrée, Agripower constitue progressivement un portefeuille d'actifs en propre afin de générer des revenus récurrents et de contribuer durablement à la transition énergétique.

Agripower vise à réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 M€ en 2025-2026.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34